

# Traduire, transmettre : l'écriture transdisciplinaire des sciences sociales.

Par Hervé Regnaud. Le 6 janvier 2015



Illustration : nofrills, « Language variety on cadbury's choc », 26.04.2005, Flickr (licence Creative Commons).

Il en va de plus en plus des sciences sociales comme des sciences dures : dans les publications dites renommées, l'anglais est dominant. C'est aussi le cas pour le *blues*, qui est assez rarement chanté autrement qu'en anglais, et peu souvent traduit. Il y a donc des domaines de la pensée, de l'art, qui sont comme naturellement marqués par une langue dominante.

De ce fait, la question qui se pose est celle du statut de la langue dominante. Pourquoi n'est-ce plus le latin ? (Newton, Spinoza, Descartes et Leibniz écrivaient en latin !) Pourquoi ne serait-ce pas l'allemand, qui est la langue de Musil, Einstein et Sloterdijk ? Ou le français, au nom de l'exception culturelle ?

Si l'on se refuse à accepter une hiérarchie politique entre langues, il faut se poser la question de la traduction scientifique. Quelles méthodes, quels critères en définissent l'exactitude ? L'enjeu devient alors épistémologique.

---

Soit on affirme qu'il y a des significations qui sont irréductiblement liées à la nature d'une langue et qui ne sont donc pas traduisibles, soit on affirme que toute signification en une langue est transposable et donc compréhensible dans une autre. Monolinguisme normatif du texte sacré et intouchable dans un cas, démocratie discursive et partagée de l'autre.

Dans le premier cas, il faudrait, pour être un scientifique cultivé, savoir lire toutes les langues qui comportent une littérature scientifique. Dans le second cas, il faut penser la « traduction » comme la réécriture d'un texte dans une autre forme, et non comme une relation bijective entre des mots (des structures...) de la langue A et des mots de la langue B.

C'est cet enjeu qui fait l'objet de cette Traverse. En ce qui concerne les sciences sociales, le processus de traduction doit être vu comme un système de transposition destiné à rendre transmissible une pensée initialement élaborée dans un domaine épistémique par un (ou plusieurs) chercheur(s), dans un contexte situé, etc. pour qu'ailleurs, d'autres, différemment cultivés, comprennent et puissent partager, discuter, voire critiquer. Cela implique de passer d'une interrogation sur l'élaboration du texte dans une langue à une nouvelle problématique de compréhension du message dans une autre langue, alors que les conditions épistémologiques, politiques voire matérielles de réception du texte dans la langue B ne sont pas nécessairement identiques aux conditions d'élaboration du texte dans la langue A.

Dans un texte célèbre, Quine a démontré qu'à partir du même ensemble de mots de la langue A (perçus par un scientifique doué d'une bonne audition, mais ne comprenant pas la langue), on peut construire plusieurs traductions logiquement équivalentes et grammaticalement correctes dans une langue B. Au sens strict du terme, il s'agit d'un *quiproquo* irréprochablement logique. Pour traduire, il faut donc non seulement connaître la langue et la logique, mais aussi le contenu de la parole, c'est-à-dire, pour les sciences sociales, connaître raisonnablement bien la matière scientifique dont le texte traite. Cette connaissance doit être symétrique, puisqu'il faut saisir le contexte académique, scientifique, expérimental, etc. dans la langue d'origine et dans la langue de destination. C'est alors que se pose la question d'une inter/pluri/multidisciplinarité, car en deux langues (et pays) distinctes, les environnements institutionnels définissant les limites des disciplines entre elles diffèrent.

Les questions de traduction et d'interdisciplinarité sont donc interdépendantes, bien que distinctes.

Comment pense-t-on le même concept des deux côtés d'une frontière ? Comment accepte-t-on un concept inconnu dont on apprend l'existence seulement par une autre langue ? « *Accommodation space* », par exemple, est un terme anglo-saxon signalant qu'un objet littoral comme une falaise ou une plage est par nature mobile et a nécessairement besoin d'un espace pour se déplacer. Il est donc scientifiquement réducteur de le définir par une seule position et surtout pas l'actuelle, ce qui implique que toute carte de zonage littoral est fautive. Le terme « *Accommodation space* » n'a actuellement pas de traduction en français. Il est pourtant utile de trouver un mot, une expression qui permette de penser le littoral comme un espace tampon, déformable, changeant, comme un espace-gradient, plutôt que comme un lieu limité par une ligne.

L'enjeu scientifique est de savoir comment comprendre et s'appropriier l'invention conceptuelle qui vient d'ailleurs. L'enjeu épistémologique est de cerner la notion d'altérité théorique.

Tous les textes de cette Traverse questionnent la notion d'identité conceptuelle recluse dans une langue et un lieu, et abordent l'enjeu d'une pluralité théorique soucieuse de rigueur et de diversité.

**Pour faire référence à cet article :**

Hervé Regnauld, »Traduire, transmettre : l'écriture transdisciplinaire des sciences sociales. », *EspacesTemps.net*, Traverses, 06.01.2015  
<https://test.espacestemps.net/articles/traduire-transmettre/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.  
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.